



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 54722

Texte de la question

M. Jean-Luc Prével attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les moyens très insuffisants, en termes d'effectifs et de matériels (véhicules, radios...), mis à la disposition de la police nationale en Vendée. Force est en effet de constater, depuis plusieurs années, un déficit en effectifs pour les trois sites du département (La Roche-sur-Yon, les Sables-d'Olonne, Fontenay-le-Comte), déficit empêchant les policiers de remplir leurs nombreuses missions dans de bonnes conditions. Il souhaite donc le sensibiliser sur la question des effectifs insuffisants de la police nationale en Vendée et l'interroger sur les possibilités d'affecter de nouveaux personnels dans le département ainsi que de nouveaux matériels, afin de mettre un terme à la stagnation des moyens dont pâtit la police nationale.

Texte de la réponse

La direction départementale de sécurité publique du département de Vendée compte, au 1er décembre 2000, 180 fonctionnaires de tous grades, soit 13 fonctionnaires de plus qu'au 1er janvier 2000. Ils sont assistés d'un policier auxiliaire et de 35 adjoints de sécurité. Chacune des trois circonscriptions de ce département dispose à cette date de : CSP de Fontenay-le-Comte : 39 fonctionnaires, soit 2 fonctionnaires de plus qu'au 1er janvier 2000 ; CSP des Sables-d'Olonne : 56 fonctionnaires, soit 3 fonctionnaires de plus qu'au 1er janvier 2000 ; CSP de la Roche-sur-Yon : 85 fonctionnaires, soit 8 fonctionnaires de plus qu'au 1er janvier 2000. La remise à niveau des effectifs de ces circonscriptions s'est réalisée conformément aux engagements pris par le Gouvernement, et malgré les départs importants de fonctionnaires atteints par la limite d'âge. En outre, le 1er janvier 2001, 1 brigadier et 1 gardien de la paix prendront leurs fonctions respectivement aux Sables-d'Olonne et à La Roche-sur-Yon. La CSP de La Roche-sur-Yon fait partie des 180 circonscriptions retenues pour la mise en oeuvre de la deuxième phase de généralisation de la police de proximité. Un projet de service en cours de préparation à cet effet sera mis en oeuvre au cours des prochains mois sur l'ensemble de la circonscription qui bénéficiera en 2001, après expertise par la direction centrale de la sécurité publique, des moyens d'accompagnement budgétaires, matériels et de formation nécessaires au bon fonctionnement de la police de proximité. Par ailleurs, la poursuite du programme emplois-jeunes a permis au département de la Vendée de bénéficier de 5 postes supplémentaires en 2000, ce qui porte sa dotation à 42 adjoints de sécurité dont 39 sont opérationnels.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Prével](#)

Circonscription : Vendée (1^{re} circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54722

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 décembre 2000, page 6822

Réponse publiée le : 12 février 2001, page 1008